COM@BAUVIN

Avril 2015
Bulletin d'informations municipales de la ville de BAUVIN N°3

L'EDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur, chers amis,

Réuni le 25 mars, le conseil municipal a discuté et adopté le budget pour l'année 2015.

Nos craintes quant aux baisses annoncées des dotations de l'État étaient réelles et c'est avec notre rigueur habituelle que nous avons équilibré les sections de fonctionnement et d'investissement de notre budget.

Considérée commune aux faibles ressources, notre collectivité ne sera finalement pas impactée par ces baisses de dotations d' Etat cette année.

Une bonne nouvelle en-soi qui nous procure un surplus de sérénité dans notre ambition de mener à bien les engagements du mandat. Car si la rigueur est le premier de nos devoirs, l'austérité budgétaire est un écueil à éviter si nous voulons que notre ville garde et développe ses atouts, ses services et ses projets.

Ainsi, les taux de l'imposition locale ne subiront pas de hausse, le désendettement de notre commune que nous avons diminué de plus de 70 % depuis 2012 se poursuivra, la maîtrise des charges à caractère générale sera maintenue et le soutien aux associations sera conforté.

C'est avec sérénité aussi que nous avons engagé, sans nécessité de recourir à l'emprunt, des projets d'investissement tels que : l'extension et la rénovation du restaurant scolaire de l'école des ''Peupliers'', la réhabilitation du logement de la poste, la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments municipaux, la création de jardins familiaux, l'aménagement de la plaine de jeux pour les tout-petits, la réfection de l'éclairage de la salle de sports, l'installation d'un panneau d'informations lumineux...ainsi que les premières études de notre future médiathèque.

Sans être excessivement optimiste, c'est néanmoins avec beaucoup de confiance que j'aborde ce nouvel exercice budgétaire. Une confiance que je vous invite à partager pour notre commune.

Bien à vous

Le Maire
Louis-Pascal Lebargy

A NOTER...

Dès le 1er juin, la mairie sera fermée au public le jeudi après-midi. L'accueil téléphonique sera néanmoins assuré.

Horaires d'ouverture :

Lundi :
13h30 - 17h00
Mardi, Mercredi et Vendredi :
9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Jeudi et Samedi :
9h00 - 12h00

SOMMAIRE

Edito	p 1
Infos Mairie	p 1 et 2
Info Environnement	p 3 et 4
Info Urbanisme	P 4
Info A.L.S.H.	p 5
Info Vacances	p 5
Infos Evénements	p 6
Infos Association	p 6 et 7
Info Citoyenne	p 7
Infos Sécurité	p 8
Infos Entreprises	p 8 et 9
Infos Bibliothèque	p 9
Arrêtés municipaux	p 10
Marche de l'île aux Saules	p 11
Agenda	p 12
Infos Pratiques	p 12

PUBLICATION
Louis-Pascal LEBARGY
Carole VERRIER
Commission information & communication
IPNS

Le site Internet de la Ville de BAUVIN fait peau neuve! www.villedebauvin.fr

Le souhait des Elus de votre Ville est de dynamiser, de moderniser la communication.
Afin de mieux répondre à vos besoins, nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau site internet qui facilite l'accès à l'information et aux services pour tous.

Toutes les réponses à vos questions, en un seul clic !

Vous y retrouverez les principales rubriques

- La Commune
- Vie pratique
- Santé Social
- Jeunesse et Sport
- Environnement
- Culture
- Loisirs et Détente

Ce nouveau site a pour but de simplifier les démarches en ligne mais aussi de connaître l'actualité de votre commune.

Automatisation des moyens de paiement

La Ville de BAUVIN vous propose un nouveau service qui sera mis en place en Septembre 2015 : le paiement en ligne sécurisé pour vos différentes factures telles que les factures des centres de loisirs et de la restauration scolaire. Vos règlements pourront être effectués par carte bancaire avec la possibilité d'imprimer votre ticket de paiement.

Pour cela, il vous suffira de créer un compte via le site internet de la Ville, et grâce au numéro de votre facture, il vous sera aisé de payer en ligne directement de chez vous.

Toutefois, sachez que vous pourrez toujours vous rendre en Mairie pour régler vos factures par chèques, espèces … ou à la Perception d'Annoeullin si vous recevez un titre de paiement.

La Page FACEBOOK de BAUVIN

Vous pourrez retrouver toute l'actualité de la municipalité et différentes informations sur le FACEBOOK de la Ville de BAUVIN.

⊕ de réactivité :

Cette page permettra un échange direct avec la Ville de BAUVIN afin de répondre à vos demandes dans les plus brefs délais.

Avantages :

- Accéder à tous les événements de la Ville avec les dates, heures …
- Retrouver les photos des différents événements de votre Ville

Panneau d'informations lumineux

Un panneau d'informations lumineux sera installé prochainement rue Jean Jaurès, et permettra la diffusion d'informations municipales et associatives.
Ainsi, vous connaitrez les dernières actualités en temps réel.

A l'attention des associations Bauvinoises :

Vous pourrez faire une demande de publication d'un message sur le panneau de la Ville. Ces informations devront être de type événementiel ou culturel et non à caractère commercial ou publicitaire. Elles seront diffusées pendant 15 jours maximum. **La demande devra être envoyée 1 mois avant l'événement.**
Il est à noter que les messages de la ville de Bauvin restent prioritaires.

Si vous souhaitez diffuser un message via le panneau lumineux, veuillez envoyer votre demande à l'adresse suivante et respecter les critères ci-dessous :
(Le service Information et Communication se réserve le droit de reformuler votre message)

communication@villedebauvin.fr

Nom de l'association :
Nom et prénom du demandeur :
Fonction :
Téléphone :
Email *(obligatoire pour recevoir une réponse)* :
Date de la demande :
Message en lettre capitales :
NB : Le message doit comporter 180 caractères maximum, sur 10 lignes de 18 caractères (espaces inclus) avec une description courte de l'opération, les dates et heures, l'adresse de l'événement, le numéro de téléphone et/ou l'adresse du site internet de l'association)

Ce qu'il faut savoir sur ... le dépôt de l'amiante en déchèterie

Déchèterie pour la dépose de l'amiante :

Déchèterie d'Annoeullin – rue condorcet – ANNOEULLIN
Déchèterie de Fromelles - rue de la biette – FROMELLES
Déchèterie de Genech – rue Henry Connynck – GENECH
Déchèterie d'Orchies – ZAC de la Carrière dorée – ORCHIES

Type d'amiante :

Acceptés : Produits de type amiante lié ou amiante-ciment (plaques fibro-ciment, ardoises, plaques décoratives de façade, canalisations, …)
Refusés : Amiante libre et amiante friable

Dépose de l'amiante :

La dépose de l'amiante en déchèterie s'effectue 2 jours par semaine, les lundi et vendredi, c'est pourquoi **il est nécessaire de prendre rendez-vous sur place préalablement avec la déchèterie concernée.**

Le gardien vous remettra ainsi un pré-emballage pour vous permettre d'emballer l'amiante ainsi qu'une brochure vous expliquant les consignes sur la manipulation et le transport.

Le jour J, le gardien vous demandera de remplir une fiche informative sur l'amiante déposé et vérifiera visuellement le bon conditionnement de l'amiante.

Prise de rendez-vous
Directement en déchèterie
Du lundi au samedi de 9h à 11h45 et de 13h00 à 16h45

Dépôt d'amiante
Uniquement sur prise de rendez-vous
Les lundi et vendredi
De 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du Symideme :
http://www.symideme.fr/Collecte-et-tri/decheteries.html

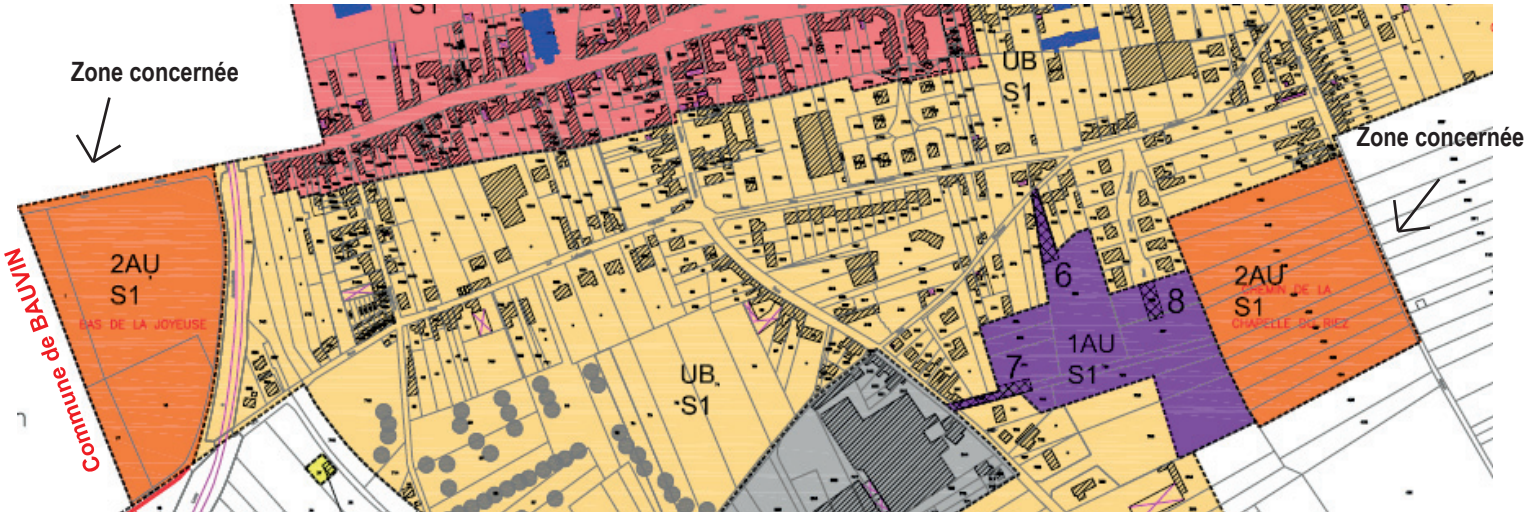
Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de PROVIN

Ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du mercredi 22 avril 2015 inclus jusqu'au vendredi 22 mai 2015 inclus.

Par arrêté n°17_2015, en date du 30 mars 2015, Monsieur le Maire a ainsi ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), **du mercredi 22 avril 2015 inclus jusqu'au vendredi 22 mai 2015 inclus.** En effet, la commune de Provin a décidé de prescrire la modification de son plan local d'urbanisme (PLU) dans le but, entre autres d'ouvrir à l'urbanisation deux zones 2 AU (zone mixte d'urbanisation future à moyen et à long terme).

La commune présente un déficit en logement social qui nécessite la production de 93 logements minimum selon un engagement triennal. La commune a déjà initié une politique en faveur de cette diversification du parc de logements. Un programme est planifié sur **Jules Guesde, à l'entrée ouest de la ville en limite avec Bauvin**. Ce site doit accueillir au moins 60 logements locatifs sociaux à proximité immédiate de la gare. Ce site est aujourd'hui inscrit en zone 2AU au PLU, la présente modification permettra d'ouvrir ce site à l'urbanisation afin de permettre la construction de ces 60 logements qui participeront à combler le déficit observé.

Pour plus d'informations, ou observations :
Mairie de PROVIN
40, rue Nationale
59185 Provin
Tél : 03 20 86 48 04



Accueil de Loisirs

Pour que vos enfants profitent pleinement de leurs vacances, inscrivez-les au Centre de loisirs. Pour celà, veuillez remplir un dossier d'incription à retirer en mairie. *(Attention, l'enfant doit avoir 3 ans révolus et être scolarisé pour aller à l'accueil de loisirs)*

Veuillez ramener le dossier complété à la mairie auprès de Madame FATOU Nathalie.

VACANCES	LIEUX	DATES	DATES INSCRIPTIONS
JUILLET	PERCE-NEIGE ET FERRY	06/07 au 24/07/2015	03/06, 06/06, 10/06 et 13/06 9h à 12h
AOÛT		27/07 au 14/08/ 2015	

Opération Tranquillité Vacances

Dans le cadre des Opérations Tranquillité Vacances, la Police Municipale, à votre demande, peut se charger de faire des passages à votre domicile durant votre absence. Pour cela, il vous suffit simplement de remplir la fiche ci-dessous et de nous la faire parvenir en mairie.
Alors n'hésitez pas et bonnes vacances.

Opération Tranquillité Vacances 2015
BAUVIN

Fiche établie le : ……/……../2015

Nom : ……Prénom : ……..
Adresse : ……
Tél : …../….. /…../…../…../ Port : …../…../…../…../…../
Vous pourrez éventuellement me joindre à l'adresse suivante :
.....
Tél : …../…../…../…../…../ Port : …../…../…../…../…../

Date de départ : ……../……/2015 Date de retour : ……/……/2015

Personne à contacter en cas d'incident : ……...

Adresse : ……

Tél : …../…../…../…../…../ Port : …../…../…../…../…../

Possède-t-elle une clef de l'habitation : …….. Oui Non

Maison sous alarme : …… Oui Non

Informations complémentaires : ……
……

Dimanche 10 MAI : Randonnées à BAUVIN

Pour l'anniversaire de leurs 10 années d'existence, les Pieds Verts de Bauvin vous proposent de randonner avec eux le Dimanche 10 mai 2015, dés 9 heures.

Deux circuits guidés autour de Bauvin : 11km et 6km. Accueil et départ dans la cour d'école Jules Ferry, au fond du parking de la mairie.

Une participation de 4 euros est demandée, donnant droit : au café-brioche à l'accueil le matin ; un sandwich boisson à l'arrivée le midi ; un petit cadeau souvenir ainsi qu'une participation à la tombola.





Venez tous nombreux en famille ou entre amis à cette petite matinée festive.

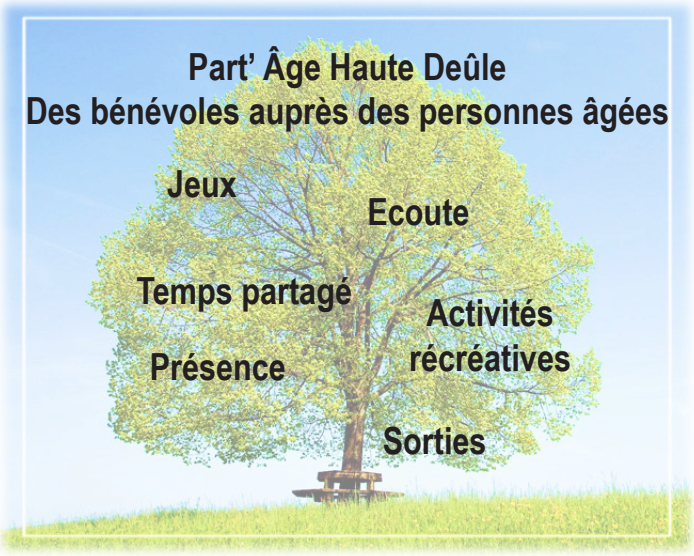
Rappel : Les 4 jours de Dunkerque et La Route du Louvre

Les 4 jours de Dunkerque :
Les participants de la course passeront dans notre commune le 6 mai. Venant de Meurchin, ils emprunteront la rue Ghesquière, la rue de la Gare pour se diriger vers Provin. La caravane passera vers 13h10 et la course vers 14h30.
Le stationnement sera interdit sur la totalité du parcours à compter de 8 heures et la circulation sera interdite dès 14h00 et jusqu'au passage de la voiture-balai.

La Route du Louvre :
La Route du Louvre a lieu le 17 mai, les participants traverseront la commune de Bauvin en empruntant le chemin du halage, les rues Jules Guesde, Jean Jaurès, de la Gare, Ghesquière pour rejoindre la commune de Meurchin.
Le stationnement sera interdit, sur la totalité du parcours, de 6h30 à 14h00 et la circulation sera interdite de 10h30 à 14h00.

Veuillez trouver ci-joint les deux arrêtés correspondants P10 et P11

Association Part' Âge Haute Deûle



Vous avez envie de partager du temps
avec des personnes qui souffrent d'isolement,
de participer avec elles à des projets intergénérationnels,

ou

vous souffrez de solitude et aimeriez la visite d'un(e) bénévole

pour toute information,
contactez Catherine au CCAS
03 20 18 11 20

Chronique du temps passé

A chaque parution de notre Com@Bauvin, cette rubrique donne la parole aux anciens de notre ville pour y relater un évènement qui les a marqués, une tranche de vie, des anecdotes de la vie courante…

Ces propos ou récits ont été recueillis et retranscrits par les bénévoles de l'association « Part'Âge Haute Deûle » dont l'objet est de lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées.

En ce dimanche, Monsieur René se souvient de ce qu'il faisait lorsqu'il avait une dizaine d'années. Ils étaient 6 enfants à la maison, 4 filles et 2 garçons…

« Le samedi en fin de journée, tout le monde prenait un bain. Pour cela, ma mère faisait chauffer de l'eau sur la cuisinière qui fonctionnait au charbon. On se lavait dans la cuisine car il n'existait pas de salle de bains. D'abord ma mère lavait les petits puis les grands. Pour les grands, on mettait un drap sur la corde à linge dans la cuisine pour garder leur intimité. On utilisait du savon de marseille. On se préparait pour le dimanche qui était le jour de sortie.

« Le dimanche matin, on allait à la messe. Si on allait à l'église, on avait plus de chance de pouvoir travailler en filature car le curé délivrait un certificat qui nous permettait de travailler à 14 ans.

« En revenant de la messe, ma mère avait préparé le bouillon qui avait mijoté sur la cuisinière dans une grande marmite. Les jours de fête, on mangeait un lapin que chaque enfant avait nourri en allant chercher de l'herbe (plantain, pissenlits) dans la campagne, après l'école. L'après-midi, on allait au cinéma du village à la séance de 16 heures, car la séance de 19 heures était celle pour les grands. C'était la seule distraction car il n'y avait pas de télévision.
Lorsqu'il faisait beau on pouvait aller à pied ou à bicyclette au village d'à côté. On rentrait avant la nuit et on était prêt pour une nouvelle semaine d'école ou de travail. »

Soyons citoyens, ayons les bons réflexes !

Cher Maître Canin,

Tous les jours tu as la bonté de m'emmener en balade. Que mes promenades soient courtes ou longues, c'est toujours un plaisir, quel que soit le temps, de respirer le grand air, de gambader, de profiter des paysages urbains, mais aussi de la nature.

Ces promenades sont pour moi un enchantement mais parfois une catastatrophe pour tes semblables.

Et oui, cher Maître Canin, quand vient pour moi le temps de faire mes besoins, ton devoir est de ramasser ces derniers.

Tu n'as pas omis, je pense, que la mairie met à ***ta disposition des sacs pour déjections canines*** *(à retirer en mairie) afin de prévenir tout oubli.*

Ton dévoué et fidèle Toutou.



Modification du sens de circulation

ATTENTION : Un nouveau plan de circulation concernant la rue Victor HUGO, incluant une modification de sens, sera mis en place à compter du **1er Août 2015**

Cette rue sera **en sens unique** de la rue Jacques PREVERT vers la place du Lion.

Services relatifs au Permis de Conduire

La lutte contre l'insécurité routière est un combat permanent.
Depuis 2009, vous avez la possibilité d'accèder à votre solde de points gratuitement via le site sécurisé **https://www.telepoints.info.**

Sachez, également, que des stages de sensibilisation au risque routier, dit «stage de récupération de points» sont régulièrement organisés à proximité de BAUVIN. Pour toutes informations, veuillez consulter le site : **https://www.permisapoints.fr**

Une vocation ? Devenez «Jeune Sapeur Pompier»

L'association des jeunes sapeurs pompiers de Meurchin recrute des jeunes garçons et filles agés entre 12 et 14 ans pour les préparer à devenir sapeur pompier.

Pour cela, envoyez une lettre de motivation au Capitaine Marcel PETIT au:
11 Résidence du bois Comptois
62880 ANNAY-SOUS-LENS
Tél : 03 21 78 21 54 // 06 40 24 01 25

Sur votre lettre, n'oubliez pas de notifier votre date de naissance, votre numéro de téléphone, votre adresse, afin de pouvoir être recontacté et être convoqué pour des tests sportifs et écrits prévus en Juin 2015.

LN, votre coiffeuse chez vous





L'Estaminet

L'ESTAMINET
Cusine traditionnelle, Spécialités du Nord

Ouverture :
le midi du lundi au dimanche
le soir du jeudi au samedi



estaminetbauvin@orange.fr
www.estaminetbauvin.fr

68 rue Jean Jaurès
59221 BAUVIN
03 20 86 74 85 - 06 42 61 41 57

Chers Bauvinois, Bauvinoises, un changement de propriétaire s'est effectué ... A présent Denis et Laurence vous proposent une ambiance «typique estaminet» avec un menu varié.

INFOS BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture:

Mardi de 16h00 à 18h30,
Mercredi de 14h30 à 18h30,
Jeudi de 16h00 à 18h30,
Vendredi de 16h00 à 19h00,
Dimanche de 11h00 à 12h00 (sauf les dimanches fériés)

Renseignements

Patricia WYCKAERT (agent du patrimoine)
35 rue Jean Jaurès
59221 BAUVIN
Tél : 03.20.86.15.33

Inscription

Pour pouvoir profiter des services de la bibliothèque, vous devez vous inscrire. Pour cela, vous devez fournir : une pièce d'identité, un livret de famille et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Tarifs

Vous habitez dans une commune de la C.C.H.D.*
Enfants : Gratuit
Adultes : 16 euros (Gratuit pour les étudiants, demandeurs d'emploi, RMIstes, Handicapés, Contrat d'apprentissage)

Vous n'habitez pas dans une commune de la C.C.H.D.*
Enfants : 16 euros
Adultes : 29 euros

** Allennes-les-Marais, Annoeullin, Bauvin, Carnin, Provin*

BAUVIN

Louis-Pascal LEBARGY
Maire

Arrêté n° 38/2015.

Nous, Maire de la Ville de Bauvin
Vu l'article L 2212.1 Du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles ministériels relatifs à la signalisation routière et à la signalisation temporaire des routes,

Vu le Code de la Route,

Vu l'avis favorable de Monsieur le Préfet du Nord,

Considérant que le marathon « La route du Louvre » se déroulera le dimanche 17 mai 2015 de 10 heures 30 à 14 heures rue Jules Guesde prolongée, rue Jules Guesde, rue Jean Jaurès, rue de la Gare et rue Ghesquière, il y a lieu de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et éviter les accidents,

ARRETONS

Article 1 : En raison de la manifestation susvisée, des restrictions seront apportées à la réglementation générale de la circulation et du stationnement de la commune de Bauvin sur les rues ci-après :
- Rue Jules Guesde Prolongée
- Rue Jules Guesde
- Rue Jean Jaurès
- Rue de la Gare
- Rue Ghesquière

Article 2 : Ces restrictions à la circulation prendront effet le dimanche 17 mai 2015 de 10 heures 30 jusqu'à la fin de l'épreuve sportive soit 14 heures le même jour.

Article 3 : La circulation des véhicules sur le circuit prévu à l'article 1 sera interrompue par les signaleurs pendant le passage des coureurs.

Article 4 : Le stationnement de toute nature sera interdit de 06h30 jusqu'à la fin de la course à 14h00 sur l'ensemble du circuit emprunté par les coureurs.

Article 5 : Des panneaux réglementaires de signalisation seront mis en place par les services techniques de la ville.

Article 6 : La violation des interdictions ou le manquement aux dispositions des décrets et arrêtés de police sera poursuivie selon les textes en vigueur.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Préfet du Nord,
- Monsieur le Président du Conseil Général du Nord et du Pas-de-Calais,
- Monsieur le Commandant la Brigade de gendarmerie d'Annœullin,
- Monsieur l'Officier commandant le Groupement 3, service prévision du SDIS 59,
- Monsieur le Responsable de la Police Municipale,
- Monsieur l'organisateur de l'épreuve,

Qui seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bauvin, le 30 mars 2015.
Le Maire,
Louis Pascal LEBARGY

MAIRIE DE BAUVIN (NORD)

Hôtel de Ville – 35 rue Jean Jaurès – 59221 – Bauvin
Téléphone 03.20.18.11.11 – Télécopie 03.20.86.81.99

BAUVIN

Louis-Pascal LEBARGY
Maire

Arrêté n° 39/2015.

Nous, Maire de la Ville de Bauvin
Vu l'article L 2212.1 Du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles ministériels relatifs à la signalisation routière et à la signalisation temporaire des routes,

Vu le Code de la Route,

Considérant que l'épreuve cycliste des quatre jours de Dunkerque passera sur la commune de Bauvin le mercredi 6 mai 2015 rue Ghesquière et rue de la Gare en direction de la commune de Provin, il y a lieu de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et éviter les accidents,

ARRETONS

Article 1 : En raison de la manifestation susvisée, des restrictions seront apportées à la réglementation générale de la circulation et du stationnement de la commune de Bauvin sur les rues ci-après :

- Rue Ghesquière
- Rue de la Gare

Article 2 : Ces restrictions à la circulation prendront effet le mercredi 6 mai 2015 de 13 heures à la fin de l'épreuve sportive soit 15 heures le même jour.

Article 3 : La circulation des véhicules sur le circuit prévu à l'article 1 sera interrompue par les signaleurs dès le passage de la caravane publicitaire, pendant le passage des coureurs jusqu'au passage de la voiture-balai.

Article 4 : Le stationnement de toute nature sera interdit de 08h00 jusqu'à la fin de la course sur l'ensemble du circuit emprunté par les coureurs.

Article 5 : Des panneaux réglementaires de signalisation seront mis en place par les services techniques de la ville.

Article 6 : La violation des interdictions ou le manquement aux dispositions des décrets et arrêtés de police sera poursuivie selon les textes en vigueur.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
Monsieur le Président du Conseil Général du Nord et du Pas-de-Calais.
Monsieur le Commandant de Brigade de gendarmerie d'Annœullin.
Monsieur l'Officier commandant le Centre de Secours de la Bassée.
Monsieur le Responsable de la Police Municipale,
Monsieur l'organisateur de l'épreuve.

Fait à Bauvin, le 30 mars 2015.
Le Maire
Louis Pascal LEBARGY

MAIRIE DE BAUVIN (NORD)

Hôtel de Ville – 35 rue Jean Jaurès – 59221 – Bauvin
Téléphone 03.20.18.11.11 – Télécopie 03.20.86.81.99

Marche de l'île aux saules

SAMEDI 9 MAI 2015

Ville de Billy-Berclau
Le bien vivre

BAUVIN

Circuit fléché de 10 kilomètres

Départ 9h15

Inscriptions gratuites dès 8h30

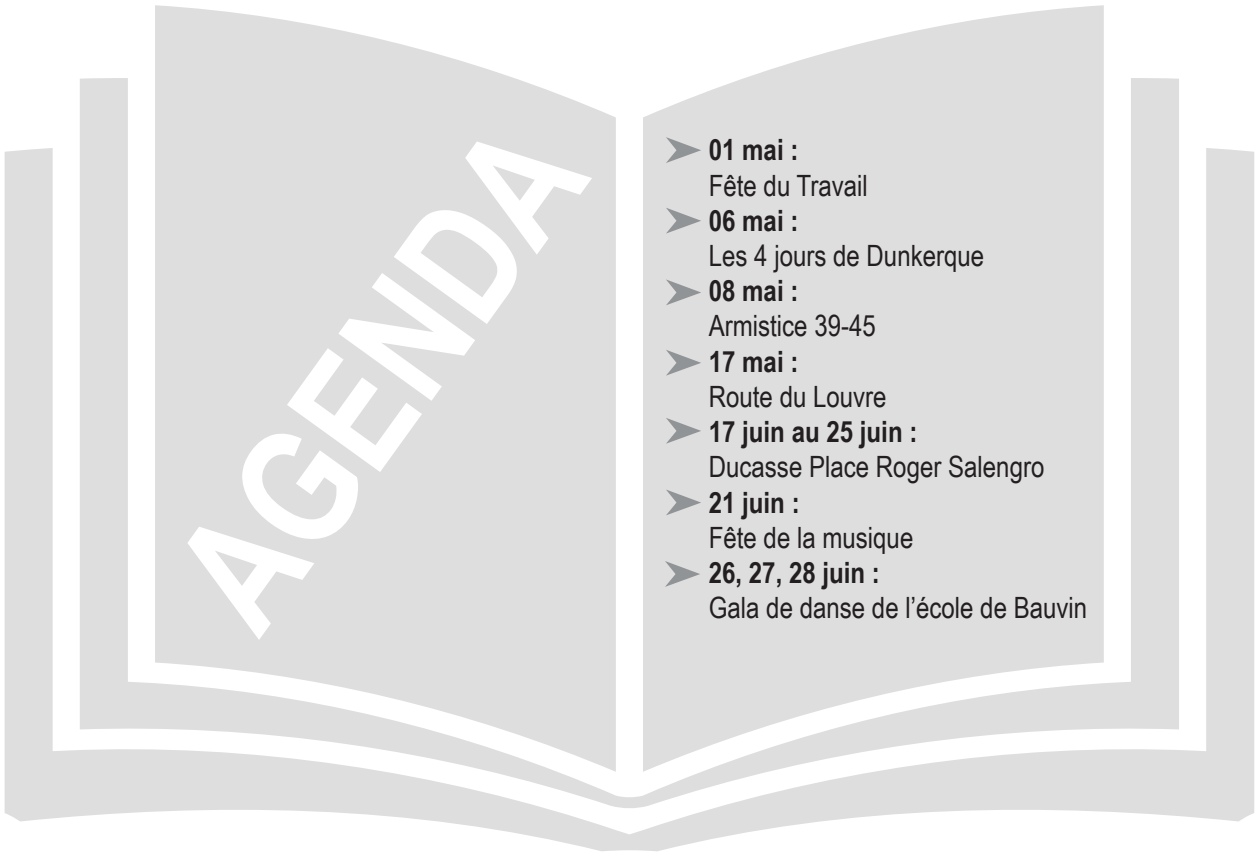


A 9h, un hommage sera rendu à

M. Edgard BOCQUET,
ancien président du SIVU

Le local présent sur l'île aux saules portera désormais son nom

Manifestation organisée par le SIVU et les OMS des villes de Bauvin et Billy-Berclau



- **01 mai :**
  Fête du Travail
- **06 mai :**
  Les 4 jours de Dunkerque
- **08 mai :**
  Armistice 39-45
- **17 mai :**
  Route du Louvre
- **17 juin au 25 juin :**
  Ducasse Place Roger Salengro
- **21 juin :**
  Fête de la musique
- **26, 27, 28 juin :**
  Gala de danse de l'école de Bauvin

INFOS PRATIQUES

Avocat : Jeudi 28 mai 2015 à partir de 14h30 sur rendez-vous
Assistante sociale : MME VAN BELLE assurera ses permanences au C.C.A.S, les 1er, 2e et 3e mardis de chaque mois de 09 h à 11 h
Mission locale : M Benoit MASSCHELEIN assure sa permanence le mercredi matin sur rendez-vous
Site Internet : villedebauvin.fr

Un avis, une réclamation, une demande, un problème d'éclairage public ou de ramassage des poubelles vous pouvez nous joindre aux adresses suivantes :
accueil@villedebauvin.fr
secretariat@villedebauvin.fr

Liste des assistantes maternelles : consultable en mairie ou auprès de l'association PICCOTI, MME GABANT
Tel : 06 71 26 45 67

Dons du sang : Mardi 9 juin 2015 de 15h à 19h à la salle des fêtes, rue Jean Jaurès

La Direction générale de la modernisation a mis en ligne un site pour la simplification des démarches administratives :
www.ensemble-simplifions.fr

Magazine Nord – Pas de Calais
Cette nouvelle publication éditée par le conseil régional est également disponible sur le site www.nordpasdecalais.fr

Coordonnées Hôtel de Ville :
03 20 18 11 11

Numéros d'urgence :
Pompiers 18
Gendarmerie 17
SAMU 15
Médecin de garde : 03 21 71 22 44
Pharmacie de garde : 0825 74 20 30
Adresse site Internet Ville : villedebauvin.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Dès votre 16eme anniversaire, venez-vous faire recenser à la mairie

Le recensement est indispensable, il est nécessaire pour :

- Se présenter aux examens,
- Passer le permis de conduire
- Etre inscrit sur les listes électorales
- Participer à la Journée Défense et Citoyenneté